

Compte rendu de séance

Conseil Municipal du 14 décembre 2016

Présents :

Vincent CHANTREAU, Didier CHAPOULIE, Yves DELLAC, Jacques DEMEUZOY, Jean-Claude FOURSAC, Laurent MARTIN, Jean-Charles MAZEYRAC, Ariane PEYRONIE.

Absents excusés : Gisèle CHEVALLIER, Jean-Louis CHAULIAGUET, Marc MORAND

A débuté à 20h30

Secrétaire de séance : Jacques DEMEUZOY

Point 1 : Autorisation donnée au Maire de signer la convention ACTES avec le Préfet

ACTES, qui signifie « Aide au Contrôle de légalité dématérialisé », désigne les projets tendant à dématérialiser la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire. La télétransmission présente les mêmes effets juridiques que la transmission matérielle.

Voté à l'unanimité

Point 2 : Décision Modificative 02 - Budget général

En cours d'année, des modifications du budget interviennent pour tenir compte des projets et de leurs évolutions, la DM n 2 porte sur la réaffectation de crédit pour les projets d'investissement.

M. le Maire nous commente ligne par ligne les modifications apportées. Ce qui ne n'occasionne aucune remarque des conseillers.

Voté à l'unanimité

Point 3 : Questions diverses

Sécurisation du Bourg de FONTS par une dotation au titre des amendes de Police.

Pour clôturer cette demande, M. le Maire va rédiger une délibération officialisant la demande de subvention à faire parvenir au Conseil Départemental.

Il est à remarquer que l'emplacement du panneau zone 30, sera situé au niveau de la cabine téléphonique, en venant de Figeac. J. Demeuzoy avait insisté pour le placer au début du village, le Conseil Départemental a refusé.

Voté à l'unanimité

Motion pour la Défense des Prestations SNCF en gare d'ASSIER

Pour le train de nuit, il y aura une réduction de sa composition de 4 voitures à 3 voitures, ce qui entraînera la suppression de 42 couchettes en 2^{ème} classe soit 40% de l'offre. D'autre part, la S.N.C.F. augmente les tarifs, notamment ceux de l'offre Prem's (anticipation du voyage) à 35 EUR. De plus elle ne sera plus disponible le vendredi et le dimanche soir.

Des dégradations encore plus lourdes de conséquences sont programmées pour l'été 2017 car la S.N.C.F. prévoit de fermer **toutes les nuits pendant plusieurs années** les deux voies de la ligne Paris - Orléans - Limoges - Toulouse (P.O.L.T) pour effectuer des travaux sur une **période de deux à quatre ans**. En raison de ces travaux, elle envisage de faire circuler le train de nuit Rodez - Capdenac - Figeac - Paris via Toulouse et Bordeaux avec un départ de Rodez à 20h30 au lieu de 22h40 et retour arrivée à Rodez à 9h40 au lieu de 6h17. Si ce projet est mis en œuvre, le train ne desservirait plus les gares de l'Aveyron et du Lot entre Rodez et Brive.

Motion votée à l'unanimité et transmise à l'Association de défense des Usagers (A.D.G.A.P.R) Mairie - 46 320 ASSIER

Ecoles

Réunion avec l'IEN concernant la décision de la rentrée 2018, il ne resterait que 3 écoles au lieu des 4 actuellement.

Cardaillac ne serait pas impactée .

Restent les écoles de Fons, Planioles et Camburat. Notre RPI Cardaillac / Fons est parfaitement opérationnel et répond depuis 20 ans à une demande dans de bonnes conditions.

La réouverture d'une deuxième classe à Fons a été évoquée en réunion par l'IEN en la présence des élus de Fons et de Cardaillac. Si à Fons la deuxième classe, venait à réouvrir, il serait possible de mobiliser de la DETR, l'Etat, pourrait nous accompagner financièrement.

La Mairie pourrait dans ce cas effectuer les travaux sans fermer l'école et construire une nouvelle classe de 60 m². (La classe actuelle fait 25 m²)

Voté à l'unanimité

Voirie

Une réunion a eu lieu le 28.11.16 à Fourmagnac, M. le Maire a défendu le fait que depuis que la mairie précédente a cédé toutes nos routes au Grand Figeac, beaucoup moins de réfections de voiries sont réalisées, l'enveloppe d'investissement voirie (aujourd'hui gérée par le GF) ne permet plus d'entretenir raisonnablement nos voies alors que le Grand Figeac avait indiqué que Fons possédait les routes les plus abîmées du secteur.

M. le Maire demande un état des lieux, commune par commune, pour analyser finement ce qu'elles payaient pour leur voirie avant, ce qu'elles donnent au Grand Figeac maintenant, et le résultat qui en ressort.

Pour cela, il propose de nommer une commission pour analyser tous ces éléments.

M.Mellinger accepte cette commission, elle sera constituée de 7 maires choisis et pilotée par M. le Maire de Fons.

Procès Ledru- Boyer

L'affaire suit son cours. La commune espère récupérer les 41000 euros dépensés en 2012 pour remettre en état le mur des consorts Ledru-Boyer. Ces derniers s'étaient engagés à prendre en charge 50 % de la dépense, ce qu'ils n'ont pas fait. Le tribunal devrait se prononcer sous peu.

Colis de Noël

Cela concerne les habitants de plus de 80 ans –notre village compte 4 personnes en couple et 24 personnes âgées seules.

Liste établie par Laurent en réunion. Didier nous enverra un mail avec les responsables des tournées, ainsi que les heures d'ouvertures de la salle des archives de l'ancienne Mairie afin que nous puissions récupérer les colis au moment de les distribuer.

Information :

Concert de Noël le 29 décembre gratuit à 15h30 dans l'église haute de Fons qui sera chauffée.

La séance est levée à 22h30

A collection of seven handwritten signatures in various colors (black, blue, red) scattered across the page. The signatures are: a large black signature at the top left; a blue signature at the top right; a black signature below the top left; a black signature below the top right; a red signature below the top right; a black signature at the bottom center; and a black signature at the bottom left.